

# LES CHASSEURS ONT *carte blanche* EN PROVINCE SUD

La convention de « gestion des espèces animales envahissantes » entre la province Sud et la Fédération de chasse marque une étape dans la stratégie de régulation globale pour sauver les forêts humides.



**E**rosion et lessivage des sols : les forêts humides du Caillou n'ont plus le temps de se régénérer. « La pression des cerfs sur l'environnement ce n'est pas une vue de l'esprit, ça bouffe tout », alertait Philippe Michel, président de la province Sud, en juin dernier. Le problème est tellement grave que la Maison bleue a décidé de « taper fort » au travers d'une convention établie avec la FFCNC (Fédération de la faune et de la chasse de Nouvelle-Calédonie).

Signé le 9 juin, le partenariat donne carte blanche aux chasseurs sur le terrain de la province. L'idée ? Réguler les populations de cervidés, cochons, lapins, chèvres, chiens, chats sauvages et de bulbul à ventre rouge. « Mais tout cela n'a de sens que si la Fédération de chasse ne s'arrête pas à la province Sud, faisait remarquer Philippe Michel. Aujourd'hui, il s'agit de donner aux chasseurs les espaces dont ils ont besoin, et poursuivre les discussions avec le pays pour leur permettre d'accéder à de nouveaux territoires, qui sont potentiellement sur le domaine public. » Car les bêtes, elles, se moquent bien des frontières administratives.

## UNE CARTOGRAPHIE DES ZONES PRIORITAIRES

Au-delà de ce partenariat, c'est donc toute la Calédonie qui se mobilise pour lutter contre ces sept espèces envahissantes. Un « plan d'action de régulation » à l'échelle du pays est dans les tuyaux. Coordonné par le CEN (Conservatoire des espaces naturels), avec la coopération de multiples acteurs, il prévoit une cartographie des zones prioritaires sur la totalité de la forêt humide. Traqués dans les plaines côtières, les cerfs et les cochons – plus particulièrement visés par le dispositif – ont tendance à se réfugier dans la Chaîne centrale, où ils subissent moins la pression de la chasse.

## DE GROS DÉGÂTS

S'ils restent moins nombreux dans les forêts humides, riches en biodiversité, ils y font beaucoup plus de dégâts que dans les savanes de niaoulis. « Les cerfs et les cochons grignotent les graines et les jeunes pousses, développait Patrick Barrière, coordinateur du pôle espèces envahissantes au CEN. Et lorsqu'il y a de fortes pluies, l'eau, n'étant plus retenue, va ruisseler au lieu de s'infiltrer, jusqu'à décapoter la partie fertile du sol. De ce fait, la forêt vieillit puisqu'elle n'arrive pas à se régénérer. » Et ce n'est pas tout. Toute cette matière organique et minérale se retrouve charriée dans les criques, polluant les captages sur son passage, avant de rejoindre le lagon, avec *in fine* un risque pour la santé du corail.

## PATRIMOINE CULTUREL

Il ne s'agit pas pour autant de réguler « aveuglément », mais de concentrer l'ensemble des ressources sur les zones prioritaires, souvent difficiles d'accès. « L'objectif, c'est de réduire la population à un niveau suffisant pour que les dégâts soient acceptables, résume le scientifique. Car c'est techniquement et socialement impossible de faire disparaître le cerf. » « La Nouvelle-Zélande a commencé cette bataille en 1970 et ils ne l'ont pas encore finie », notait Pierre Aube, président de la FFCNC, qui s'inspire de l'expertise néo-zélandaise (lire repères). Du reste, le cerf fait partie intégrante du patrimoine culturel, offrant, outre le bénéfice alimentaire, une activité récréative, festive et commerciale. « On ne peut pas l'ignorer, indique Patrick Barrière. On ne peut pas seulement considérer le cerf comme une espèce envahissante, il faut lui donner la place qu'il mérite en Calédonie. » Prime à la mâchoire, opérations de capture et test de régulation : c'est de l'addition de toutes ces actions, participatives ou incitatives, que la Calédonie obtiendra le salut de ses forêts humides. □